



Ville de Gatineau

Rapport de rétroaction Automne 2016

Vélo Québec est heureux de souligner le coup de pédale de la Ville de Gatineau vers la création d'un Québec vélosympathique en lui accordant une Certification vélosympathique niveau argent. La Ville de Gatineau se démarque par les nombreuses actions d'éducation et d'encouragement menées sur son territoire qui permettent de sensibiliser la population et de développer une culture vélo dans la collectivité. De plus, la municipalité assume un leadership important dans le développement de cette culture en pilotant elle-même des campagnes de promotion, en facilitant la concertation entre les différents groupes de promotion du vélo et en soutenant ceux-ci de diverses façons. En ce qui concerne les aménagements cyclables, Gatineau compte un réseau cycliste étendu et polyvalent qui facilite les déplacements à vélo à des fins de loisir comme de transport.

Toutefois, le comité de juges a constaté qu'il y avait encore du travail à faire afin de s'assurer que le réseau cyclable soit connecté, sécuritaire, direct et praticable à l'année et que l'ajout d'installations de fin de parcours, particulièrement de stationnements pour vélos, aux principaux générateurs de déplacements faciliterait grandement la pratique du vélo utilitaire. Aussi, le comité a souligné que l'élaboration d'un plan directeur vélo, l'adoption d'un budget consacré exclusivement aux installations de transport actif et l'ajout de ressources humaines qui se consacrent à la question du vélo seraient souhaitables afin d'intensifier les efforts pour consolider la culture vélo dans la collectivité. Ainsi, continuez à mettre en œuvre les actions en cours qui font de la Ville de Gatineau une collectivité vélosympathique et intégrez certaines des suggestions proposées dans ce rapport dans un plan d'action pour les prochaines années et vous atteindrez rapidement le niveau de certification or!





VILLE DE GATINEAU **INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES**

ENVIRONNEMENT

Infrastructures cyclables

- La Ville de Gatineau possède un important réseau cyclable en site propre qui facilite la pratique récréative du vélo et un réseau cyclable sur rue qui permet d'accéder à plusieurs générateurs de déplacement ou pôles d'attraction de la collectivité.
- La limite de vitesse est de 40 km/h ou moins sur la majorité des rues, ce qui assure le confort et la sécurité des cyclistes.
- La Ville de Gatineau dispose d'infrastructures vélo qui suivent les meilleures pratiques et de mesures qui favorisent la pratique du vélo, notamment des zones avancées pour cyclistes (sas vélo), des feux cyclistes et des feux synchronisés pour les cyclistes ou des feux activés sur demande.
- La Ville de Gatineau dispose d'aménagements qui assurent le confort et la sécurité des cyclistes sur plusieurs ponts.
- La Ville de Gatineau a mis en place des rétrécissements de chaussée (road diet) et des mesures d'apaisement de la circulation sur l'ensemble de son territoire afin d'assurer la sécurité de tous les usagers.

Stationnement pour vélos

- Des stationnements sur rue ont été installés par la Ville de Gatineau afin d'assurer l'accès aux commerces de proximité et aux lieux publics.
- La Ville de Gatineau a établi des normes en matière de stationnement lors de la construction de nouveaux immeubles et lors d'agrandissements ou de changements d'usage.
- La Ville de Gatineau a établi des normes en matière de stationnement qui répondent à l'ensemble des recommandations du guide *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*.

Politique ou plan

- Le personnel municipal participe à des formations sur la planification et l'aménagement d'installations destinées aux piétons et aux cyclistes.



VILLE DE GATINEAU **INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES**

ÉDUCATION

Programmes scolaires

- Quelques écoles primaires et secondaires de la Ville de Gatineau offrent des activités de formation cycliste.

Programmes parascolaires

- Les enfants ont l'occasion de se familiariser davantage avec le vélo dans le cadre de programmes parascolaires visant à assurer une pratique sécuritaire du vélo tels que la *Caravane vélo jeunesse*, *Mon quartier à vélo* ou des circuits fermés à vélo.

Programmes pour citoyens

- Le site Internet de la Ville de Gatineau dispose d'une section consacrée au vélo et qui offre des outils d'information et de sensibilisation.
- La Ville de Gatineau a mis en œuvre, en collaboration avec le service de police, des initiatives d'éducation ou de sensibilisation visant à assurer la sécurité de tous les usagers de la route, notamment des messages d'intérêt public, des panneaux d'affichage sensibilisant au partage de la route et la distribution de feuillets d'information aux automobilistes et aux cyclistes.
- Des cours d'initiation à la pratique du vélo et du vélo-boulot sont offerts dans la collectivité. Des formations sur la mécanique vélo sont aussi disponibles.

Programmes pour fonctionnaires

- La Ville de Gatineau s'assure que les opérateurs de véhicules de transport en commun reçoivent une formation sur le partage de la route avec les cyclistes.



VILLE DE GATINEAU *INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES*

ENCOURAGEMENT

Clubs cyclistes

- La collectivité compte plusieurs clubs cyclistes proposant la pratique de divers sports cyclistes et s'adressant à des clientèles ayant différents niveaux d'expérience.
- La Ville de Gatineau dispose sur son site Internet d'une page conviviale qui est consacrée au vélo et offre un éventail de renseignements incluant des conseils de planification des déplacements.

Événements et promotion

- La Ville de Gatineau pilote plusieurs activités de promotion de la pratique du vélo, notamment la campagne *Gatineau, ville vélo*.
- La Ville de Gatineau accueille divers rendez-vous cyclistes locaux ou régionaux qui célèbrent et encouragent la pratique du vélo, notamment les activités menées dans le cadre du Mois du vélo, le Tour de Gatineau, le Bicycle Film Festival et le Grand prix cycliste.
- La Ville de Gatineau fait la promotion des événements cyclistes à venir dans ses outils de diffusion.
- La culture cycliste est favorisée dans la collectivité par la présence de plusieurs organismes très actifs. Deux organismes prêtent gratuitement des vélos à différents usagers : le Grenier du petit sportif et le Centre de services Masson-Angers. Ce dernier propose aussi des cours de mécanique vélo. Les organismes Mobi-O, Action Vélo Outaouais, Vélo services, Vivre en ville et le Club Vélo Plaisirs sont aussi très actifs sur le territoire de la collectivité et contribuent à développer une culture cycliste. La plupart de ces organismes sont soutenus par la Ville de Gatineau.
- L'office de tourisme de la Ville de Gatineau participe activement à la promotion du vélo dans la collectivité et encourage les visiteurs à découvrir le réseau cyclable de son territoire.
- La carte du réseau cyclable de la Ville de Gatineau est disponible en ligne ou en format papier.



VILLE DE GATINEAU *INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES*

ENCOURAGEMENT (SUITE)

Accès aux vélos

- Visiteurs et résidents ont la possibilité de louer des vélos sur le territoire de la collectivité.
- La Ville de Gatineau dispose d'un programme de vélos en libre-service accessible au grand public (résidents et visiteurs) qui comporte 7 stations et 70 vélos.

Vélocistes

- La Ville de Gatineau compte un nombre important de vélocistes, ce qui témoigne d'une culture cycliste dynamique.

Montagne

- La Ville de Gatineau dispose d'une piste de vélocross (BMX).
- Une partie des 90 km des sentiers de vélo de montagne offerts dans le Parc de Gatineau se retrouve sur le territoire de la Ville de Gatineau.

ENCADREMENT

Policiers à vélo

- La Ville de Gatineau a favorisé l'établissement de rapports positifs avec son service de police, et un agent siège au comité consultatif chargé des questions relatives au vélo.
- Le service de police de la Ville de Gatineau participe aux campagnes de partage de la route.
- Le service de police de la Ville de Gatineau a participé à une campagne de remise de contraventions positives en 2015.
- Le service de police de la Ville de Gatineau compte quelques agents qui patrouillent régulièrement à vélo.



VILLE DE GATINEAU **INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES**

ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Ressources

- La Ville de Gatineau a désigné un coordonnateur vélo et deux ressources se consacrent aux questions relatives au vélo au sein du personnel municipal.
- La Ville de Gatineau s'est dotée d'un comité consultatif chargé des questions relatives au vélo et composé de représentants des citoyens, de l'organisme de transport en commun et de différents services de la municipalité.

Évaluation

- La Ville de Gatineau recueille des données sur le nombre de cyclistes présents sur son territoire et bénéficie des données des enquêtes Origine-Destination.

Plan

- Le plan des déplacements durables de la Ville de Gatineau comporte des dispositions tenant compte des cyclistes. Cette politique vise à réduire les déplacements motorisés.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES**

Structurez les actions.

- Poursuivez les interventions qui rendent votre collectivité vélosympathique.
- Concevez un plan qui inclut les mesures à mettre en place selon chacun des axes proposés dans les prochaines pages.
- Élaborez un plan de mise en œuvre qui priorise les actions à réaliser.
- Procédez à une évaluation annuelle des progrès et des ajustements requis.

Saisissez les opportunités qui se présentent

- Suivez votre plan, mais saisissez aussi les opportunités de penser vélo! Par exemple, profitez de la construction de nouvelles rues ou de la réfection de rues pour aménager des voies cyclables selon les meilleures pratiques.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ENVIRONNEMENT

Construisez-le, et ils viendront! Développer **un réseau cyclable sécuritaire sur tout le territoire** répond aux besoins des cyclistes tout en incitant d'autres citoyens à enfourcher leur vélo. Pensez au-delà de l'aménagement de la piste cyclable en site propre: l'apaisement de la circulation, l'aménagement d'intersections pensées pour les cyclistes, l'aménagement de stationnements pour vélos, toutes ces mesures conjuguées au développement du réseau cyclable connecté en site propre et sur rue feront grimper le nombre de personnes qui utiliseront leur vélo. De plus, elles augmenteront l'impact de vos efforts d'éducation et d'encouragement en permettant aux cyclistes d'emprunter l'aménagement cyclable qui convient le mieux à leurs besoins et à leur niveau d'expérience.

Si vous désirez plus de détails sur la façon d'aménager et d'entretenir les rues en fonction des cyclistes, nous vous invitons à vous procurer le guide technique de Vélo Québec [Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes](#).

Politiques et aménagements pour améliorer l'environnement

- Adoptez et mettez en œuvre **une politique reposant sur le concept de « [rues complètes](#) » (**complete streets**)**, selon lequel tout nouvel aménagement de rue, toute réfection majeure de rue doit tenir compte des besoins de tous les usagers. Une telle politique vous évitera de passer à côté de l'opportunité que représente la réfection d'une rue pour réfléchir à ce qui pourrait être fait pour accommoder les cyclistes. Pour des exemples de politiques de rues complètes qui ont fait leurs preuves aux États-Unis, consultez [ce rapport de Smart Growth America \(en anglais\)](#).
- Poursuivez **le développement du réseau cyclable** et veillez à ce qu'il soit **sécuritaire, confortable et continu**. Un axe cyclable est sécuritaire dans la mesure où tout le parcours est sécuritaire : un maillon faible dans l'ensemble limite l'attrait et la sécurité de tout le parcours. Un réseau cyclable continu comportant des aménagements sur rue et en site propre développe la culture cycliste et est une caractéristique incontournable d'une collectivité vélosympathique. Le guide [Développer le réseau vélo métropolitain](#) est une bonne source d'information relativement aux différents aménagements qui peuvent composer un axe cyclable.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ENVIRONNEMENT (SUITE)

Aménagements cyclables

- Le développement et l'amélioration du réseau cyclable desservant les destinations très fréquentées, combinés à la mise en place d'aménagements cyclistes en fin de parcours (stationnements, vestiaires, etc.), feront en sorte que davantage de citoyens choisiront le vélo pour leurs déplacements utilitaires :
 - Réalisez **des aménagements cyclables sur les routes collectrices et les artères** de la Ville de Gatineau afin que les cyclistes de tous niveaux se rendent rapidement et en toute sécurité aux pôles générateurs de déplacements de la collectivité (écoles, centres commerciaux, centres d'emploi, etc.). Plusieurs évaluateurs locaux ont vanté la qualité du réseau cyclable en site propre sur le territoire de la Ville de Gatineau, mais ont noté qu'il y avait un manque de voies cyclables utilitaires, qui permettent des trajets sécuritaires et directs, sur les grands axes de la ville. Or, ces aménagements sont essentiels pour permettre au vélo de devenir une option de transport compétitive dans la ville. Des **infrastructures cyclables protégées** sont recommandées sur les rues où la limite de vitesse est de plus de 50 km/h. À cet effet, le [guide pour l'aménagement de piste cyclable unidirectionnelle sur rue](#) (en anglais) du département des transports de Massachussetts peut servir de référence. Un résumé des différentes options d'aménagement envisageables selon la limite de vitesse et l'achalandage d'une rue figure dans le guide [Développer le réseau vélo métropolitain](#) et plus de détails sont disponibles dans la version en ligne du [Urban Bikeway Design Guide de NACTO \(en anglais\)](#).
 - Augmentez **le nombre de places de stationnement pour vélos sur le territoire de la collectivité**. Plusieurs évaluateurs ont noté qu'il est difficile de trouver une place de stationnement pour vélos près des générateurs de déplacements (écoles, commerces, employeurs, etc.). Se doter d'un plan directeur de stationnement pour vélos est une étape essentielle pour répondre à la demande de façon cohérente. Pour y arriver, vous pourriez adopter ces trois stratégies :
 1. Mettez en œuvre des **programmes incitatifs** en vue d'encourager les écoles, les entreprises et les commerçants à aménager des places de stationnement pour vélos à l'intention de leurs employés et de leurs visiteurs.
 2. Poursuivez **le développement de votre parc de stationnements pour vélos** sur les terrains municipaux : parcs, bibliothèques, centres communautaires, bureaux municipaux, etc.
 3. **Aménagez des stationnements pour vélos sur les rues commerciales** et adoptez une réglementation facilitant l'aménagement de stationnements pour vélos sur rue ou sur trottoir par les commerçants.

VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ENVIRONNEMENT (SUITE)

- Améliorez **la sécurité et le confort des cyclistes aux intersections** à l'aide d'une signalisation spécifique, de marquages au sol, de sas vélo, de feux prioritaires, etc. Pour commencer, ciblez certaines intersections afin d'y intervenir : par exemple, les intersections le long d'une artère problématique ou les intersections d'artères majeures. Un aperçu des diverses options d'aménagement améliorant la sécurité et le confort des cyclistes aux intersections apparaît dans le document de synthèse [Réseau vélo métropolitain et routes du ministère des Transports](#).
- Pensez à la possibilité d'aménager **des vélorues en parallèle d'artères importantes** dans le but de faciliter les déplacements des cyclistes. En plus d'être signalée par un marquage au sol et des panneaux indicateurs, la vélorue est caractérisée par un nombre réduit d'arrêts aux intersections – ce qui permet aux cyclistes de circuler de la façon la plus continue possible – et par des mesures de modération de la circulation automobile. Parmi ces dernières, on note l'ajout, aux intersections, d'îlots, de terre-pleins ou de carrefours giratoires obligeant les automobilistes à bifurquer alors que les cyclistes peuvent poursuivre leur route en ligne droite. Ces mesures visent notamment à dissuader la circulation automobile de transit. Ces rues se révèlent plus agréables et sécuritaires pour tous – cyclistes, piétons et riverains. Quelques excellents exemples de vélorues se trouvent sur le site Internet de la Ville de [Portland \(en anglais\)](#).

Cocktail transport

- Améliorez **l'intermodalité entre le transport en commun et le vélo**. Les supports pour vélos sur les autobus permettent aux gens de parcourir une plus grande distance. Des stationnements pour vélos aménagés aux arrêts d'autobus les plus achalandés et aux gares de train incitent les gens à s'y rendre à vélo. Encouragez la société de transport en ce sens.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ENVIRONNEMENT (SUITE)

Entretien

- Entretenez le réseau cyclable sur rue et en site propre pour assurer **le confort et la sécurité des cyclistes** et favoriser la pratique du vélo **toute l'année**.
 - Balayez fréquemment les voies cyclables afin de retirer feuilles, branches et autres débris sur les voies cyclables.
 - Maintenez la qualité de la chaussée, de la signalisation et du marquage.
 - Le plus tôt possible au printemps, balayez les voies cyclables et rafraîchissez le marquage avec des produits permanents.
 - Entretenez les voies cyclables l'hiver afin d'assurer une utilisation toute l'année. À cet égard, **plus de 75% des évaluateurs locaux ont noté que l'entretien du réseau cyclable était insuffisant l'hiver et que cela constituait une lacune de la candidature.**
 - Vous en saurez davantage sur l'entretien d'un réseau quatre-saisons en participant au [Congrès sur le vélo d'hiver](#) qui aura lieu en février 2017.
- La **qualité de la surface de roulement** est importante pour le cheminement des cyclistes. Un nid-de-poule innocent pour une voiture peut être très dangereux pour un cycliste en lui faisant perdre l'équilibre ou en le faisant dévier dans la voie de circulation automobile pour l'éviter. La chaussée des voies cyclables devrait donc être réparée en priorité tôt au printemps, particulièrement pour les aménagements près de la circulation automobile (bandes cyclables et chaussées désignées).



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ÉDUCATION

Continuez de mener les activités des axes éducation et encouragement en collaboration avec les groupes de promotion, les associations cyclistes et le service de police. Les recommandations proposées dans ces deux axes peuvent effectivement être pilotées par des groupes de la collectivité pourvu que la municipalité continue de les appuyer financièrement, par des actions de communication et en leur offrant une aide logistique.

Programmes scolaires

- Encouragez **les déplacements à vélo entre l'école et le domicile**. Contribuez à augmenter le nombre d'enfants qui font l'aller-retour à vélo entre la maison et l'école en toute sécurité en participant au programme [À pied, à vélo, ville active](#). Si vous avez déjà participé au ce programme, il est possible de consulter les [plans de déplacement scolaire](#) qui ont été produits afin d'appliquer les mesures visant à réduire l'achalandage automobile autour des écoles, à améliorer le confort et la sécurité de tous, et à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.
- Poursuivez **vos programmes d'éducation en milieu scolaire** et mettez sur pied un programme de mentorat dans les écoles de quartier. Ce dernier programme incite les enfants plus âgés et plus expérimentés à accompagner les plus jeunes dans leur découverte de la pratique sécuritaire et agréable du vélo sur le chemin de l'école et ailleurs. La mise sur pied d'[autobus cycliste](#) pourrait aussi être envisagée.
- Développez davantage **vos programmes d'éducation dans les écoles primaires**. Incitez les commissions scolaires et les écoles à offrir le programme [Cycliste averti](#) à leurs élèves. Ce programme vise à ce que les élèves de cinquième et sixième année se déplacent à vélo de façon sécuritaire et plus autonome dans leur environnement. Se déroulant à l'école, le programme d'éducation allie des enseignements théoriques et pratiques sur la sécurité à vélo et donne aux élèves l'occasion de faire en toute sécurité l'expérience du vélo sur la route. Le soutien de la Ville de Gatineau à la mise en œuvre d'un tel programme serait un gage de succès et de pérennité.
- Développez davantage **vos programmes d'éducation dans les écoles secondaires**. Travaillez avec les écoles secondaires à encourager l'utilisation du vélo comme principal moyen de transport des adolescents sur le chemin de l'école. Mettez en valeur la liberté de mouvement qu'offre la pratique du vélo qui peut être particulièrement séduisante pour les jeunes qui fréquentent les écoles secondaires.

Programmes parascolaires

- Sensibilisez les enfants **en dehors du contexte scolaire** à l'aide d'activités de loisirs, d'ateliers communautaires de mécanique vélo, de randonnées populaires et de clubs cyclistes jeunesse.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ÉDUCATION (SUITE)

Éducation des citoyens

- Sensibilisez la population à **l'importance de partager la route en toute sécurité** et encouragez **des rapports harmonieux entre cyclistes et automobilistes**. Menez des campagnes de sensibilisation conjointes en partenariat avec le service de police et la SAAQ. Informez les citoyens en distribuant des feuillets d'information ou en consacrant une section de l'infolettre municipale à la pratique sécuritaire et agréable du vélo. Si vous ne voulez pas produire vos propres documents, commandez gratuitement, par téléphone, le [Guide de sécurité à vélo](#) et les feuillets [Pour un meilleur partage de la route](#) de la SAAQ.
- Utilisez les médias numériques pour **informer et éduquer les citoyens** au partage harmonieux de la route et à la façon sécuritaire de se déplacer à vélo sur le territoire. Partagez le guide [Se déplacer à vélo en milieu urbain](#) et l'infographique sur les [avantages de se déplacer à vélo](#) dans vos communications aux citoyens!
- Poursuivez **les programmes de sensibilisation à la pratique sécuritaire du vélo destinés aux adultes** et augmentez le nombre et la fréquence des activités. Atteindre ce public est essentiel si vous souhaitez améliorer la part modale du vélo sur votre territoire. Mettez sur pied une formation sur le vélo-boulot ou des ateliers de courte durée (de deux à quatre heures) qui inciteront les citoyens à utiliser leur vélo pour leurs déplacements quotidiens.
- Mettez en place **un cours pour apprendre à pédaler aux adultes**. Le frein à la pratique du vélo peut être aussi bête que de n'avoir jamais appris à pédaler, particulièrement en ce qui concerne les Néo-Québécois. Il est essentiel, pour que les personnes qui n'ont jamais fait de vélo s'y mettent, qu'un organisme sur le territoire de la collectivité offre un cours d'apprentissage de la conduite à vélo qui s'adresse aux adultes.
- Produisez **une vidéo d'intérêt public** lors de l'inauguration d'infrastructures ou de programmes nouveaux ou susceptibles de provoquer la confusion chez les cyclistes et les automobilistes. Vous trouverez des exemples inspirants en visionnant les vidéos des villes d'[Edmonton](#) et de [Guelph](#).
- Multipliez les occasions d'**éducation à la pratique sécuritaire du vélo auprès des enfants et des adultes**. Soyez présent lors des activités communautaires (fêtes de quartier, foires marchandes, festivals, etc.) pour y donner de l'information sur les bons comportements à adopter. Travaillez en partenariat avec le service de police local ou une association cycliste afin de créer un programme d'éducation sur la base d'initiatives locales déjà en place.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ÉDUCATION (SUITE)

Éducation du personnel municipal

- L'engagement et le professionnalisme du personnel municipal sont essentiels au développement d'une collectivité vélosympathique. Le savoir-faire et la compréhension des enjeux relatifs au transport actif qu'ont ces employés doivent être appuyés d'une formation professionnelle continue. Prévoyez **des formations régulières ainsi que la participation à des colloques sur les aménagements et les initiatives favorisant la pratique du vélo**. Les employés se familiariseront ainsi avec les meilleures pratiques et établiront de nouvelles relations professionnelles.
- Les membres du personnel municipal sont en première ligne des services offerts aux citoyens. À ce titre, ils sont tous, en quelque sorte, des porte-parole de votre collectivité et doivent donc se comporter comme des ambassadeurs de la conduite prudente. Veillez à ce que tous les membres du personnel municipal et paramunicipal, notamment les policiers, les agents de stationnement, le personnel des travaux publics, les chauffeurs d'autobus, participent **à des formations sur le partage de la route** afin qu'ils puissent être des exemples inspirants.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ENCOURAGEMENT

Événements

- Continuez d'organiser, commanditer ou encourager la tenue de **diverses activités communautaires cyclistes pour toute la famille**, peu importe la saison : atelier de sensibilisation au vélo-boulot, cinéparc à vélo, défilé de la Saint-Jean à vélo, 5 @ 7 Cycle Chic, défilé de mode (pour sortir du carcan vestimentaire du lycra), compétition de décoration d'Halloween pour vélo, Ciclovía, vélo-fête, etc. Travaillez en étroite collaboration avec les organismes cyclistes, les groupes communautaires, les regroupements de commerçants, les vélocistes et les écoles. Prévoyez les mesures de sécurité nécessaires à la tenue de ces activités, notamment la fermeture de rues ou une escorte policière.
- Organisez **une randonnée à vélo avec le personnel et les élus municipaux** pour qu'ils découvrent les aspects positifs de la pratique du vélo et soient sensibilisés aux problèmes auxquels sont quotidiennement confrontés les cyclistes.
- Exigez **l'aménagement de stationnements pour vélos temporaires** ou faites appel **au service de préposés au stationnement** lors d'événements d'envergure dans votre collectivité. Au Québec, l'entreprise [Vélo-rack](#) offre la location temporaire de supports pour vélos. Comme il n'existe pas encore de service de préposés au stationnement vélo au Québec, si une organisation ou votre collectivité envisage la mise sur pied d'un tel service pour un événement, elle pourrait s'inspirer du service mis sur pied par la [San Francisco Bicycle Coalition](#).
- Organisez ou promouvez **une fête du vélo** lors de l'inauguration de toute nouvelle infrastructure ou de tout nouveau programme cycliste. C'est une excellente façon de valoriser vos réalisations tout en profitant de l'occasion pour faire de l'éducation et de la sensibilisation.

Promotion du vélo

- Continuez de célébrer **le Mois du vélo dans votre collectivité**. Voilà une formidable occasion de rappeler aux citoyens qu'en mai, c'est le temps de sortir son vélo! En organisant des activités d'encouragement et d'éducation à l'occasion du Mois du vélo, vous célébrez le vélo tout en créant ou en consolidant la culture vélo dans votre collectivité.
- **Un programme de mentorat ou de compagnonnage** entre cyclistes encouragera les cyclistes moins expérimentés à enfourcher leur vélo. Appuyez la mise sur pied de « trains cyclistes » sur votre territoire. Ces « trains » se composent de cyclistes aguerris et de débutants, les premiers offrant conseils et astuces aux seconds alors qu'ils roulent ensemble vers le boulot. Le programme du [NYC Biketrain](#) n'est plus en fonction, mais le site comporte toutes sortes d'informations utiles en vue de démarrer votre propre train cycliste.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ENCOURAGEMENT (SUITE)

- Renforcez **la présence cycliste sur votre territoire** à l'aide d'une page internet consacrée au vélo dans votre collectivité. Toutes les informations utiles pour les cyclistes seraient disponibles à ce « guichet unique », notamment les horaires des formations et des ateliers, la programmation des activités, les messages d'intérêt public sur la sécurité, l'ouverture, la fermeture et l'entretien des pistes cyclables, etc.

Signalisation

- Installez **une signalisation spécifique** qui dirige les cyclistes vers les meilleurs itinéraires, qui spécifie la distance à parcourir ou le temps de déplacement vers les pôles générateurs de déplacement de la collectivité.
- Assurez-vous que **la signalisation spécifique aux cyclistes facilite les déplacements sur le réseau cyclable**, même pour les cyclistes qui connaissent peu la configuration des rues de la collectivité.

Accès aux vélos

- Élargissez l'offre de **vélos en libre-service** à l'ensemble du territoire de la collectivité. Les services offerts dans les grands centres comme Montréal et New York font la manchette, mais rappelons que de nombreuses villes de taille moyenne en Amérique du Nord ont aussi adopté le vélo en libre-service et en tirent tous les avantages. Ces services constituent une manière économique d'augmenter la visibilité de l'offre de transport en plus d'attirer et de retenir une population plus jeune.

Vélo de montagne

- Choisissez et réservez **des terrains publics propices à la pratique du vélo de montagne**. Assurez la connexion entre les sentiers de vélo de montagne et le réseau cyclable sur rue et en site propre.
- Aménagez **un véloparc où les cyclistes exerceront leurs habiletés**. Assurez la connexion entre ce véloparc et le réseau cyclable sur rue et en site propre. Vous pourriez aussi considérer l'aménagement de sauts ou d'une Pump track dans quelques parcs municipaux. Avoir accès à ce type d'aménagement à proximité de quartiers résidentiels encourage les jeunes à s'initier à la pratique du vélo de façon ludique.
- En hiver, **créez des sentiers damés afin de les rendre accessibles aux vélos à pneus surdimensionnés (fatbikes)** ou considérez l'ajout du *fatbike* aux activités permises dans les sentiers des parcs de la collectivité.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ENCADREMENT

Éducation

- **Poursuivez la collaboration avec le service de police** pour mener des initiatives telles que la remise de contraventions positives (campagne déployée à Gatineau en septembre 2015 pendant la semaine des transports actifs et collectifs où des jeunes étaient « arrêtés » sur le chemin de l'école et recevaient une récompense pour leurs bons comportements). Ce genre d'initiative permet de faire en sorte que la communauté cycliste et le service de police établissent des relations plus étroites tout en sensibilisant les cyclistes à l'importance d'adopter des comportements courtois et sécuritaires.
- Il est aussi possible de créer une mesure qui **permet aux cyclistes et automobilistes arrêtés pour une infraction au Code de la route de suivre une formation sur la sécurité routière** plutôt que de payer une amende. Le Service de police de la Ville de Longueuil a mis en place un [tel programme](#) pour les cyclistes qui seront interceptés pour une infraction sur le territoire de l'agglomération de Longueuil à l'été 2016. Le service de police a fait un [petit vidéo](#) qui montre l'activité d'éducation.

Réglementation

- Augmentez le nombre de **policiers ou autres patrouilleurs circulant à vélo**. Ainsi, davantage d'agents et de policiers comprendront mieux les conditions de pratique du vélo. S'assurer qu'une patrouille circule régulièrement sur les pistes cyclables en site propre afin d'améliorer la sécurité sur ces infrastructures parfois isolées et ainsi encourager davantage de cyclistes à les emprunter.
- Lors d'opérations policières, ciblez **les comportements des automobilistes dangereux pour les usagers vulnérables**. Il ne suffit pas d'avoir des lois qui protègent les usagers vulnérables, celles-ci doivent être respectées. Pour ce faire, en plus des campagnes de sensibilisation, assurez-vous que les automobilistes qui ne les respectent pas sont réprimandés.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Ressources

- Le comité d'experts vous recommande fortement de vous assurer que vos politiques et vos plans disposent d'**un financement spécifique et de ressources humaines compétentes**. Prévoyez un poste « Transport actif » dans votre budget d'immobilisations afin de ne pas être dans l'obligation d'attendre des réfections majeures de la chaussée pour procéder à l'amélioration des infrastructures cyclables.
- Poursuivez les rencontres régulières du **comité consultatif chargé des questions relatives au vélo ou au transport actif**. Celui-ci devrait se réunir régulièrement afin de participer à l'élaboration des politiques et des plans ainsi qu'à l'établissement des priorités. Ce comité permettra également d'arrimer les différentes initiatives et de rassembler autour d'une même table les différents intervenants qui travaillent à améliorer les conditions de pratique du vélo. Un comité consultatif est essentiel, car, tout en ayant l'obligation de rendre des comptes aux citoyens, il est en mesure de recevoir leurs commentaires et suggestions. Il procédera également à un examen annuel des projets portant sur le vélo et le transport actif ainsi que des projets publics ou privés d'envergure qui pourraient avoir une incidence sur les conditions de pratique du vélo. Il pourrait être pertinent d'inviter les commissions scolaires, le service de police et un représentant de la santé publique à siéger sur ce comité.

Évaluation

- Disposez de données de référence relatives à la pratique du vélo : les [comptages](#) automatiques ou manuels, par exemple, mesurent le résultat de tous les efforts consacrés au développement de la culture vélo dans la collectivité. L'acquisition de nouveaux compteurs en 2016 est une excellente nouvelle et vous permettra de suivre l'évolution dans le nombre d'utilisateurs de différentes voies cyclables sur le territoire et, ainsi, de justifier des investissements futurs et aussi d'anticiper les besoins.
- Réalisez **des comptages en amont et en aval de vos projets cyclistes** afin d'analyser l'évolution du nombre d'utilisateurs qui empruntent l'aménagement. Ces données servent à étoffer votre argumentaire et à obtenir l'appui des citoyens et des élus relativement à vos prochains projets cyclistes. Consultez un exemple de résultats trouvés grâce à [ce type d'évaluation sur Bloor Street](#) à Toronto.
- Travaillez en collaboration avec le service de police à colliger et analyser **les données relatives aux accidents impliquant des cyclistes** et, à partir de ces données, élaborer des plans de réduction des accidents et d'amélioration de la sécurité de tous les usagers de la route.



VILLE DE GATINEAU **RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES**

ÉVALUATION ET PLANIFICATION (SUITE)

- Associez-vous avec les sociétés de développement commercial de la collectivité pour évaluer **l'impact de l'ajout d'aménagements pour les piétons et cyclistes sur les rues commerçantes**. Des données qui démontrent que les piétons et cyclistes contribuent tout autant que les automobilistes à la vitalité économique d'une artère commerçante convaincront les commerçants les plus réticents qu'un espace de stationnement automobile qui change de fonction en vue de l'application de mesures favorisant les transports actifs a des aspects positifs. Pour voir quel type d'étude peut être mené, consulter l'article du City Lab qui a fait un recensement des [résultats obtenus](#) par diverses études du type dans le monde (en anglais).

Planification

- Pour développer une véritable culture vélo, des interventions à la pièce sur le réseau cyclable sont insuffisantes. Élaborez **une politique vélo ou un plan de mobilité active**. Ce schéma directeur déterminera la vision du réseau cyclable à terme et inclura une priorisation des voies cyclables et autres infrastructures à aménager pour y arriver. Il présentera également les mesures d'éducation, d'encouragement, d'encadrement et d'évaluation qui seront privilégiées pour développer le cyclisme utilitaire et de loisir dans la collectivité.
- Une fois votre politique vélo adoptée, créez **un plan de mise en œuvre de la politique** afin de prioriser les actions à effectuer. La Ville de Québec a fait [cet exercice](#) en évaluant quels aménagements prévus dans son plan directeur du réseau cyclable devaient être réalisés en priorité.
- Liez votre plan directeur des transports à **un financement annuel et à des ressources qui lui sont consacrées** en plus de comporter un échéancier afin que les projets se concrétisent.

Le site web du [Mouvement vélosympathique](#) sera bonifié progressivement dans les prochains mois d'une liste d'idées qui favorisent la pratique du vélo, de références à des ressources qui peuvent vous aider à mettre en œuvre ces actions et de documents présentant les meilleures pratiques pour chacun des 5E. N'hésitez pas à nous faire parvenir les outils que vous avez conçus ou que vous utilisez, car ils pourront certainement aider d'autres collectivités. Veuillez les envoyer à l'adresse suivante : mvs@velo.qc.ca.